

VALIDATION DU CURSUS D'ORTHOPÉDAGOGUE EN GESTION MENTALE

Mots clés : Cohérence – Exigence - Posture

A - Dossier personnel

à envoyer 3 mois avant la date de soutenance, en 6 exemplaires, il comprendra :

- Tout **travail personnel**, hors travaux « inter-sessions » que vous souhaitez faire figurer
- Votre **synthèse de la théorie de la Gestion mentale** : Comment s'articulent, pour vous, les différents concepts ? Elle peut se présenter sous forme rédigée, ou de schéma(s) commenté(s), de tableaux commentés 4 pages maximum
- Le **compte rendu du stage pratique** (4 pages maximum)
- **Un bilan personnel écrit** : Ce bilan doit comporter entre 5 et 12 pages (minimum/maximum), sachant qu'une page signifie une feuille A4, police Calibri taille 12, interligne 1,5
Dans ce bilan, il peut y avoir des schémas, des dessins.
Il répondra à la question : « Qu'avez-vous appris au cours de cette formation ? »
 - Sur la GM et la démarche philosophique d'une part, la GM et l'éthique d'autre part ? Quelles en sont les conséquences sur votre attitude quand vous pratiquez la GM : en quoi ? Comment ?
 - l'application des concepts GM dans la pratique : le dialogue pédagogique, la conception de séquences pédagogiques, la remédiation, le métier d'Orthopédagogue en Gestion mentale.
- **Un dialogue pédagogique en individuel**
C'est un dialogue pédagogique qui n'a jamais été relu par un formateur. Il s'agit soit d'un entretien unique qui aboutit à une proposition si le problème est très ciblé, soit d'extraits d'une série d'entretiens. On doit retrouver toutes les étapes importantes d'un DP jusqu'aux propositions de changement.
Il doit être retranscrit (entre 10 et 15 pages), analysé et l'enregistrement doit être joint. Pensez à indiquer le contexte.
Et si vous donnez une tâche au cours de ce DP, pensez à la joindre ainsi que les productions du Dialogué.

Ce document en 6 exemplaires est à adresser, par voie postale en lettre suivie à :

Déclic – Caroline Barthélemy
178 bis, route de l'étang la ville
78750 Mareil-Marly

DECLIC, la Gestion mentale pour apprendre et réussir

11 rue du Tir
78600 Maisons-Laffitte
gestion.mentale.declic@gmail.com
06 44 26 04 58



B – Le jour de la validation

Ce jour-là, le jury échangera avec vous sur votre bilan personnel et il vous posera des questions sur votre DP pour évaluer votre savoir-faire.

Il vous sera également demandé **un exercice oral** : le jury vous donnera un extrait d'un DP réel, dans la même ligne que ceux reçus au cours de la formation ; il sera contextualisé et les indications contenues dans cet extrait devront vous permettre d'identifier la demande et la problématique, d'identifier quelques données du fonctionnement de la personne concernée, et vous passerez en revue toutes les hypothèses et toutes les pistes que vous pourriez imaginer pour poursuivre ce dialogue et expliciter votre démarche. Cette situation est très proche du dialogue pédagogique réel. Vous aurez $\frac{3}{4}$ d'heure pour préparer ce travail. Cet exercice oral permet d'évaluer si les acquis de la formation sont transférés dans la pratique.

Nous attirons votre attention sur le fait que la participation à la formation ne garantit pas l'obtention du certificat. Hormis les formateurs, le jury n'a pas eu accès à vos travaux inter-stages, ni à votre évolution au cours de cette formation. Il aborde cette certification de manière impartiale. Il attend de cet exercice oral la confirmation de vos compétences.

La délibération finale portera **sur l'ensemble des travaux** : le dossier personnel, le dialogue pédagogique et l'exercice oral. En cas de doute de la part du jury, la parole sera donnée aux formateurs pour témoigner de la qualité de vos travaux inter-stages et de votre évolution.

Le cursus sera validé par un certificat d'Orthopédagogue en Gestion mentale.